



Avis d'Appel d'Offres International

DAO N°17/MAE/AGRIFARM//2025

Le Gouvernement Guinéen a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) à travers du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage dans le cadre du Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marché-AgriFARM, et l'Unité de Coordination du Programme a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux :

Ces travaux sont constitués en cinq (5) lots :

Préfectures de Labé et Koubia:

Lot N°1: Travaux de réhabilitation de la route RN28 : Car. Tély Nyaoro (RN8) - Tolou – Diogoma – Pilimini Marché (18,300 km de RN), Préfectures de Labé et Koubia;

Préfectures de Labé et Koubia ;

Délai d'exécution : Six (6) mois.

Préfecture de Mamou :

Lot N°2: Travaux de réhabilitation de la piste Car. Sabouya- plaine de Yalenya : 11,450 km et la construction d'un ouvrage de franchissement au PK7+050 (rivière Yéma, 10mx2,50m);

Préfecture de Mamou, CR Soya

Délai d'exécution : Sept (7) mois.

Lot N°3: Travaux de réhabilitation de la piste RN2 (Berteya)- Maliguia : 16, 800 km et la construction d'un ouvrage de franchissement au PK6+150 (rivière Linsakowol, 8mx2m) ;

Préfecture de Mamou, CR Soya

Délai d'exécution: Sept (7) mois.

Lot N°4 : Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement au PK15+300 km sur la piste RN2 (Berteya)- Maliguia:

Pont de Mamouwol : 5(8mlx4m) ;

Préfecture de Mamou, CR Soya

Délai d'exécution : Cinq (5) mois.

Lot N°5 : Travaux de construction de deux (2) ouvrages de franchissement sur la piste RN2 (Berteya)- Maliguia:

Pont de Korikorfé : (10mlx2,50m), au PK9+750 km;

Pont de Mamoudiwol : (12mlx2,50m), au PK16+450 km.

Préfecture de Mamou, CR Soya

Délai d'exécution : Cinq (5) mois.

2- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers le **PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM**, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux cités ci-dessus.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet AgriFARM sis dans la Commune Urbaine de Mamou, Quartier Tambassa, Tél : 622 27 24 43, E-mail : MARCHES.AGRIFARM@agrifarmguinee.org/SDIALLO@agrifarm-guinee.org , du lundi au Jeudi de 9H à 17H30 et le vendredi de 9H à 13H.

5. Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont les suivantes :

Capacité financière : Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Fournir les bilans des trois (3) dernières années ;

Avoir une capacité financière ou une facilité de crédit délivrée par un établissement financier reconnu d'un montant de :

Lot N°1: Un Milliard neuf cent soixante-seize millions Francs Guinéens (1 976 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;

Lot N°2: Deux milliards huit millions deux Cent Mille Francs Guinéens (2 008 200 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible;

Lot N°3: Deux milliards Sept Cent cinquante Millions Francs Guinéens (2 750 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible;

Lot N°4 : Un milliard trois cent quatre-vingt-dix millions Francs Guinéens (1 390 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;

Lot N°5 : Sept cent quarante-sept millions Francs Guinéens (747 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Capacité technique et expérience : Le Candidat doit prouver avec documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : *la réalisation d'au moins Trois (3) marchés similaires en nature et en volume durant les cinq (5) dernières années et disposer d'un équipement et d'un personnel qualifié et suffisants.*

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du Lundi 26 Mai **2025 à 15H 30mn** contre un paiement non remboursable d'un montant de **Six millions franc guinéens (6 000 000 GNF)**.

La méthode de paiement sera comme suit :

- a. **50%** au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. **30%** au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- a. **20%** sur le numéro Orange Money N° : 622 27 24 43 au compte du projet AgriFARM-MHG

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

7 Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre **(04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** à l'adresse ci-après : siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine au plus tard **le 09 Juillet 2025 à 13H30 mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les offres seront ouvertes le même jour à **14h00** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à

l'adresse ci-après : **Siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine.**

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot N°1 : Cent six millions sept cent mille francs guinéens (106 700 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;

Lot N°2: Cent huit millions quatre cent cinquante mille francs guinéens (108 450 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible;

Lot N°3: Cent quarante-huit millions quatre cent cinquante mille francs guinéens (148 450 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible;

Lot N°4 : Soixante-quinze millions cinquante mille francs guinéens (75 050 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;

Lot N°5 : Quarante millions trois cent vingt-six mille francs guinéens (40 326 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Ces garanties demeureront valides pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Un soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Conakry, le 26 Mai 2025

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Félix LAMAH

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



Félix LAMAH